

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2019

Projets investissements communaux : prospective financière (2018 à 2023) présentée par Monsieur DUBOIS Pascal, trésorier de Blois Agglomération

Cette étude a été faite pour connaître la faisabilité des projets de la commune. Les finances de la commune sont saines et permettent la réalisation de ce programme.

Création d'une voie douce et d'espaces verts sur l'ancienne route départementale dénommée Route de Romorantin : choix du cabinet de maîtrise d'œuvre et demande de subventions

L'ensemble du Conseil Municipal vote pour l'étude de Madame BARBIER, mieux disante, ainsi que pour les demandes de subventions.

Programme de voirie 2020 présenté par Philippe TESSIER

Un état des lieux des routes avait été fait, en début de mandat. Une grande partie des travaux ont été réalisés.

En 2020, un budget de 20 000 à 25 000 € a été prévu pour la réfection des routes et chemins les plus fréquentés. L'ensemble du Conseil Municipal valide ce programme.

Travaux de rénovation logement 2 Rue de l'Argonne - maîtrise œuvre et demande de subventions :

Plusieurs bureaux d'études ont été contactés : Les travaux (y compris la toiture) sont estimés entre 100 000 et 120 000 € HT.

la Société B.E.L.G. de Contres a été retenue car mieux disante.

Ecoles publiques (maternelle et élémentaire) Cour-Cheverny : projet de classe de cirque

Le coût total de la prestation est de 18 587 €. Le prix de revient pour la commune de Cheverny est de 20 € par enfant, soit 900 € pour les 45 élèves chevernois. L'ensemble du Conseil Municipal accepte cette participation financière.

Ecoles privée et publique : participation communale à la fête de Noël

Seuls des jouets collectifs et des sachets de friandises seront distribués aux enfants. Le coût est de 8 € par enfant pour les jouets, en maternelle, et 2 € par enfant pour les friandises soit 336 € pour les deux écoles. L'ensemble du Conseil Municipal accepte cette participation.

Permaculture ROSEY Bertrand : réalisation d'un bail agricole à vocation environnementale

Il souhaite passer en « couveuse agricole ». Un contrat sera établi entre Monsieur ROSEY, la commune et le CIAP-Val-de-Loire (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne). Le bail aura une durée de 9 ans, avec une clause environnementale, qu'il devra signer en décembre pour commencer son activité le 1^{er} janvier 2020. Philippe TESSIER sera son référent.

Demande d'occupation du domaine public communal pour une implantation bisannuelle d'un atelier de distillation ambulante

Il s'agit de Monsieur Emilien DEVAUTOUR. Il propose de venir à Cheverny 2 fois par an (février ou mars et juin) à côté de la distillerie. L'ensemble du Conseil Municipal accepte ce projet.

Adressage : dénomination de voies et révision de la numérotation dans certaines rues

Il est devenu obligatoire pour la fibre, la poste, les GPS, la Direction des Finances Publiques, les secours. Il s'agit de renommer, numérotter ou agrandir des rues, voies, routes, etc..

Les habitants concernés par ces changements devront rapporter leur ancienne plaque ; une nouvelle leur sera fournie gratuitement. Les élus acceptent les modifications.

Affaires diverses

Espace boisé à vendre au Carroir : La commune n'est pas intéressée.

Syndicat d'eau : la compétence passe à Agglopolys en 2020. Un dernier rapport est lu, en partie, par Madame le Maire. Après analyse, l'eau est de bonne qualité.

Livre sur Cheverny : il est en rupture de stock. Trois cent cinquante exemplaires ont été édités, il en reste 37. Une nouvelle édition pourrait être faite 2020 si le budget du CDPA le permet.

Motoquad 41 : participation au téléthon à Villavrain entre le 30 novembre et le 1^{er} décembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tous au golf : journée d'initiation, sur inscription dimanche 10 novembre.

Foire de la Saint-Martin : dimanche 17 novembre, inauguration à 11 h 30.

Sainte-Cécile : concert de la Lyre samedi 23 novembre.

Sainte-Barbe : cérémonie et repas à Cour-Cheverny le 30 novembre. Philippe TESSIER et Fabrice GOUNY participeront au repas.

Repas des aînés : samedi 14 décembre à 12 h 30 au restaurant du golf.

Conseil Municipal lundi 7 décembre 2019 à 19 h